

Organisateur : Union Sportive de Chevrières Grandfresnoy Football

SIRET 803 217 587 00010

ATTESTATION - INSCRIPTION

ARTISANAT et DEBALLAGE PARTICULIERS PROFESSIONNELS

c'est là qu'il faut chiner

le **Dimanche 24 mars 2024** à Chevrières



Personne physique

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Né (e) le : à

Département : Ville :

Adresse :

..... CP : Ville

Téléphone : Email :

Titulaire de la pièce d'identité N° :

Délivrée le : par :

N° d'immatriculation du véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant (e)
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du Code du commerce)
- Ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article 321-9 du Code pénal)

Prends connaissance des informations :

- Concernant l'exposition en intérieur, la, les tables sont mises à disposition en priorité aux artisans, dans la limite des places disponibles.
- En extérieur, le passage en chicane à l'entrée d'un lieu de déballage nécessite une vigilance lors du passage avec votre véhicule (non accessible aux véhicules type utilitaire), la responsabilité de l'association ne saurait être engagé en cas de choc.
- Vous êtes priés de ne rien laisser sur votre stand à votre départ, par respect pour le site, dans le cas contraire, une verbalisation est envisagé.

Réservation :

En intérieur salle municipale rue de Beauvais :table (s) (1m80 / 0,73 m) à 15 euros soit

En extérieur :

- 3 mètres pour 9 euros
- 6 mètres pour 16 euros
- 9 mètres pour 22 euros avec la possibilité de garder votre véhicule sur le stand**
- 12 mètres pour 30 euros ""
- 15 mètres pour 36 euros ""

Fait à le

Signature

Attestation Inscription à retourner avec la copie de votre carte d'identité à

Monsieur Gilles LINO 64 rue de Chevrières 60680 Grandfresnoy, échange pour information sur :

uscgf240324@orange.fr

Avec le règlement de € pour un emplacement demètres, à l'ordre de L'USCGFootball, **pour valider l'inscription.**

Réservé à l'association:

Numéro d'enregistrement :

Numéro d'emplacement :